



Formations 2020

METHODOLOGIE, OUTILS ET REPERES

Comprendre la méthodologie de projet en promotion de la santé

Evaluer un projet avec l'outil « Catégorisation des résultats »

Renouveler ses animations avec l'outil photolangage

Parler de la santé mentale pour réduire la stigmatisation

PETITE ENFANCE

Promouvoir le bien-être du jeune enfant

Promouvoir le bien-être de l'enfant de 3 à 6 ans

Améliorer la qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance

Réguler la place des écrans dans le quotidien des enfants

ENFANCE ET JEUNESSE

Développer l'estime de soi et les CPS des 6-15 ans

Renforcer l'estime de soi et les CPS des 16-25 ans

Aborder les prises de risques avec les jeunes : NO LIMIT

POPULATIONS VULNERABLES

Animer un atelier santé avec les personnes en situation vulnérable

PERSONNES AGEES

Prévenir la dénutrition de la personne âgée vivant à domicile

Promouvoir la santé des seniors

SANTE ENVIRONNEMENT

Promouvoir la santé et ses liens avec l'environnement

Approfondir une thématique : environnement sonore, eau et santé, besoin de nature, ondes électromagnétiques

Form'action : animer dehors ou comment intégrer les dimensions de santé environnement dans sa pratique d'animateur périscolaire ?

Promouvoir le bien-être du jeune enfant (0-3 ans)

15, 16 & 17 juillet à Lyon

Formation gratuite
grâce au financement
de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes

*Public : professionnels d'Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants,
de crèches et relais d'assistantes maternelles, de lieux d'accueil parents/enfants.*

Aucun pré-requis pour participer à cette formation.

OBJECTIFS

Renforcer les connaissances des professionnels de la petite enfance sur les rythmes de vie des enfants de 0 à 3 ans.
Développer les compétences à la mise en place d'actions d'éducation pour la santé.

PROGRAMME

J1.

- Accueil convivial et présentation dynamique
- Les concepts de la santé globale et d'éducation pour la santé
- Renforcement des connaissances en matière de rythmes de vie de l'enfant (alimentation, activité-physique, sommeil...)

J2.

- Enrichissement des connaissances sur le développement de l'estime de soi chez les enfants
- Actualisation des connaissances et des repères sur l'usage des écrans et leurs impacts sur la santé du jeune enfant

J3.

- Méthodologie de projet en promotion et éducation pour la santé
- Découverte d'outils pédagogiques et technique d'animation
- Mise en place d'un projet : réflexion autour des projets potentiels des participants, mise en situation, échanges et analyse.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Démarche participative et personnalisée.
- Démarche de promotion et d'éducation pour la santé.
- Prise en compte des représentations des participants sur les sujets abordés et leurs connaissances lors de la formation.
- Accompagnement des participants à projeter des apports de la formation dans leurs pratiques professionnelles.
- Diffusion de ressources et/ou outils de mise en oeuvre.

Le + de la formation

A l'issue de la formation,
les participant(e)s bénéficient
d'un accompagnement gratuit
de leur projet.

FORMATRICE

Jessica Berger, chargée de projet à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de mettre en place des actions de promotion de la santé du jeune enfant (0-3 ans) auprès des enfants, des parents ou de leur équipe.

+ d'infos

jessica.berger
@adesdurhone.fr

INFORMATIONS PRATIQUES



Cette formation se déroulera

dans les locaux de l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon

7 place du Griffon, 69001 Lyon (4^{ème} étage) - 04 72 41 66 01 – contact@adesdurhone.fr

Pour rejoindre nos locaux en transport en commun :

[Métro lignes A et C – arrêt Hôtel-de-Ville

[Depuis la gare Part-Dieu : métro B direction Charpenne – arrêt Charpenne

Puis métro A direction Perrache – arrêt Hôtel-de-Ville

[Depuis la gare de Perrache : métro A direction Vaulx-en-Velin la Soie – arrêt Hôtel-de-Ville



de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

DEMARCHE ADMINISTRATIVE

1

Inscrivez-vous à une formation en remplissant le bulletin d'inscription

à retourner par mail pour les formations payantes : contact@adesdurhone.fr

ou par courrier pour les formations subventionnées :

ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon – 7 place du Griffon, 69001 Lyon

2

A réception de votre bulletin d'inscription, **vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.**

ATTENTION : pour les formations subventionnées, seules les inscriptions accompagnées du chèque de caution seront validées. Aucune pré-inscription n'est possible.

LES FORMATIONS SUBVENTIONNEES

Ces formations sont réservées prioritairement aux professionnels du département du Rhône.

Pour chaque inscription à une formation gratuite, vous devez joindre un chèque de caution de 50,00 € (chèque non encaissé et restitué le dernier jour de la formation sauf en cas d'absence non justifiée).

LES FORMATIONS PAYANTES

Une convention de formation est établie avec votre employeur. Votre inscription sera définitivement validée à réception de cette convention signée.

3

En cas d'annulation :

De votre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, le montant total de la formation reste dû, sauf en cas d'absence justifiée.

De notre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, l'ADES du Rhône se réserve le droit d'annuler une formation faute de suffisamment d'inscrits.

4

Une attestation de présence vous sera remise le dernier jour de la formation. **Si la formation est payante, une facture** est alors adressée à votre structure.

► JE M'INSCRIS à la formation

Promouvoir le bien-être du jeune enfant (0-3 ans)

Formation gratuite : un chèque de caution de 50 € doit obligatoirement être joint à votre bulletin. Les inscriptions n'étant pas accompagnées de ce chèque de caution ne seront pas retenues.

Bulletin à retourner à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon
par courrier au 7 place du Griffon, 69001 Lyon

➤ **chèque de caution de 50€ à joindre obligatoirement**

NOM - Prénom :

Profession :

Structure :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mail :

Une confirmation d'inscription vous sera adressée à réception de votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque de caution.